

École Sainte-Catherine-de-Sienne

Conseil d'établissement

Rapport annuel

Septembre 2021

Préambule

Le conseil d'établissement joue un rôle décisionnel de première importance au sein d'une école. Le conseil d'établissement a aussi un rôle consultatif non moins important. Principale instance par laquelle se communique l'information entre les différentes parties constituant notre école, le conseil est, pour les parents, l'endroit central où ils peuvent contribuer activement à l'organisation scolaire. C'est au conseil d'établissement que nous sommes informés, consultés et où nous décidons de toutes les questions liées à la qualité globale de la vie scolaire de nos enfants.

Je tiens à souligner ici l'excellent fonctionnement du Conseil : l'assiduité de tous ses membres, la qualité des discussions, la transparence des relations avec la direction et la collaboration de tous les intervenants en ont fait le lieu d'un travail fructueux.

Le conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, qui réunit enseignants, parents, représentants de groupes communautaires et direction d'établissement s'est acquitté, durant le dernier mandat, de toutes ses obligations légales et a œuvré à traiter les problèmes particuliers en soutenant les principes de respect et de collégialité au sein du conseil.

Évidemment, l'impact de la pandémie et l'application des mesures sanitaires ont dominé les préoccupations des parents, alourdi la tâche des enseignants et mobilisé la direction. Mentionnons à cet égard l'excellent travail réalisé, tant au niveau de l'application des mesures sanitaires que dans la communication de ce qui en découlait, par mesdames Anne Gaudreau et Linda Fontaine au premier chef et par le reste de l'équipe-école ensuite. Malgré tout, l'école a fait preuve de dynamisme au-delà des contingences sanitaires. Le Conseil a notamment initié une révision et une modification de l'offre en art. De plus, le Conseil a activement appuyé une initiative de la direction visant à implanter un jardin-potager sur le terrain de l'école.

Le présent rapport vise donc à fournir au lecteur un compte-rendu synthétique des activités du conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne pour l'année 2019-2020, tel qu'exigé par la loi. Dans cette optique, il y sera dressé la liste des principales résolutions adoptées par le conseil relatives aux sujets sur lesquels tous les conseils d'établissements doivent obligatoirement se prononcer. Le rapport ne cherche pas à détailler le contenu de ces résolutions. Le lecteur désireux de connaître la nature de ces résolutions ou le détail des discussions en séances peut se référer à différents documents d'informations publiés par d'autres instances ou consulter les procès-verbaux des réunions du Conseil.

Je veux enfin remercier les membres enseignants, la directrice de l'école Mme Gaudreau et son adjointe Mme Fontaine, la représentante du service de garde, les représentantes de la communauté Mme Glustein et Betts et les parents pour leur engagement et leur travail au sein du conseil d'établissement durant la dernière année.



Clovis Gouaillier

Président du conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, 2020-2021

15 septembre 2021

1 Composition du conseil d'établissement 2020-21

En septembre 2020, 3 postes étaient à pourvoir au conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne.

C'est lors de l'assemblée générale des parents, réunis à l'école le 17 septembre 2020, qu'ont été élus les représentants-parents au conseil. Ci-dessous la liste des membres du conseil d'établissement 2020-21 :

Mikaël Leferfort, parent	Jennifer Angiboust, enseignante
Yannick Sternon, parent (délégué au Comité de parents de la CSDM)	Jacinthe Marien, enseignante
Widad Mokhtatar Mas, parent	Bianka Vanier, enseignante
Clovis Gouaillier, parent (président du conseil)	Danielle Riopelle, enseignante
Gilles Hickson, parent	Carole Cayer, responsable du service de garde
Frédéric Hivon, parent	Brigid Glustein, membre de la communauté
Nataly Chantal, parent	Renate Betts, membre de la communauté
Jacob Tremblay-Neveu, enseignant	Anne Gaudreau, Directrice

2 Compte-rendu des travaux du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne

Le Conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne (ci-après nommé « le CÉ ») a rempli son mandat tel que défini par la loi sur l'instruction publique (LIP). Tel que prescrit, le conseil s'est réuni six fois au cours de l'année 2020-21.

Durant cette année le conseil s'est acquitté de toutes les fonctions et responsabilités qui lui incombent, conformément aux exigences de la loi. Le conseil a donc approuvé ou adopté les plans et mesures suivants :

Projet éducatif

Rien à mentionner

Journées pédagogiques du service de garde, année scolaire 2020-21

Le calendrier des activités lors des journées pédagogiques 2020-21 été approuvé par le CÉ. La sélection des activités, de même que son approbation par le CÉ, se veulent conformes aux orientations énoncées dans la politique sur la qualité des services de garde à la SCDM (mai 2016), laquelle énonce au chapitre des objectifs et moyens :

«Veiller à établir une grille de choix d'activités périodiques, variées et stimulantes, qui permette à tous les enfants qui fréquentent le service de garde de prendre part à l'ensemble des activités offertes durant l'année, en respectant la capacité de payer des familles, en misant sur des activités de proximité et en consultant les parents utilisateurs du service de garde et le conseil d'établissement au moment de la planification de cette grille»

Évidemment, les activités sont demeurées à l'école

Sorties éducatives

Le CÉ a approuvé le programme de sorties éducatives et les montants exigés des parents tel que proposé par la direction.

Documents et articles scolaires

Le CÉ a adopté liste des manuels scolaires et autres effets scolaires ainsi que tout les coûts et montants s'y rattachant et ce , telle que soumit par la direction.

Budget

Enfin, le CÉ a adopté le budget de l'école.

Service de garde

Le CÉ a adopté les tarifs du service de garde telle que soumit par la direction.

Divers

Un projet important a été initié par le CÉ. Le CÉ a mis en œuvre une consultation visant à modifier l'offre des spécialités en art. Cette consultation a été menée auprès des parents, de l'équipe-école et des enfants eux-même. Il en est ressortit que tous les groupes consultés étaient favorable à une modification instaurant la musique comme spécialité. Cette modification a été mise en œuvre pour septembre 2021.